



Déclaration de l'UNSA-Éducation CDEN du Nord du 23 février 2024

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur Académique,
Madame la Vice-Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Les représentantes et représentants de l'UNSA-Éducation souhaitent vous alerter, de nouveau, sur la situation inquiétante que nous constatons dans les écoles et établissements de notre département, comme ailleurs, mais peut-être encore plus qu'ailleurs.

À l'UNSA-Éducation, nous dénonçons la maltraitance institutionnelle que subissent les agents de l'Éducation Nationale à tous les niveaux, à qui l'on impose de travailler à moyens de plus en plus réduits, au rythme effréné des réformes, des instructions et autres annonces, conséquences d'un turnover ministériel désastreux avec pas moins de 4 ministres en seulement 7 mois. À l'heure où le gouvernement Macron finit de reconnaître, à grandes difficultés, l'utilité d'un ministère dédié à l'Éducation Nationale, avec la nomination de Mme Belloubet à sa tête hier soir, il ne s'agirait pas que cette dernière soit simplement un VRP de la politique éducative arrêtée par le Président ou le Premier ministre, ou la dernière lubie d'une personne partageant leur vie.

Nous sommes réunis aujourd'hui pour étudier la carte scolaire des 1^{er} et 2nd degrés pour la rentrée 2024. L'UNSA-Éducation déplore la perte de postes dans le 1er degré : si nous comprenons les conséquences de la démographie, nous répétons que notre département comme notre académie ne bénéficient pas suffisamment des conséquences des particularités de notre population. Nous rappelons également que ces difficultés sont accentuées par la présence des établissements ségrégatifs, pudiquement appelés « privés ». Ces établissements sont surtout privés de mixités, n'en déplaise à celles et ceux, dans notre département comme au niveau national, qui considèrent qu'il faut les financer, avec l'argent public, comme les établissements publics. En collège, nous dénonçons le trop grand nombre de classes surchargées et les dotations insuffisantes. Les moyens nécessaires à la mise en place du projet « choc des savoirs » sont loin d'être suffisants et vont obliger les établissements à amputer, voire faire disparaître, toute marge d'autonomie et mettre en danger certaines disciplines. Ainsi, la technologie, sacrifiée en 6e l'an dernier, les postes maintenus « aux forceps » seront très touchés cette année alors que la lubie de l'alors ministre disparaît au profit d'une nouvelle lubie de l'alors ministre.

L'allègement des effectifs par classe à tous les niveaux est incontestablement un des leviers à actionner pour permettre une meilleure prise en compte de tous les besoins des élèves, favori-

ser leurs conditions d'apprentissage et de réussite La baisse démographique de notre département aurait dû permettre de proposer une meilleure offre éducative sur le territoire.

Il faudrait profiter de l'occasion qui nous est donnée de cette baisse régulière du nombre des élèves -et nous remercions le Directeur Académique d'avoir initié cette dynamique- pour faire preuve d'innovation pédagogique et d'inventivité, et travailler sur la qualité.

Nous vous invitons à aller dans quelques classes dédoublées (tant qu'elles existent encore et si les effectifs sont vraiment réduits) sentir l'ambiance, rencontrer les collègues, observer les élèves, afin d'impulser des travaux sur les conditions connexes permettant d'augmenter les chances d'atteindre l'excellence (le travail sur le climat scolaire, sur les différents temps de l'enfant, sur l'aménagement des espaces de travail).

Ce serait aussi l'occasion de permettre aux collègues de voir leur leur situation professionnelle s'améliorer en termes de mobilité par exemples, dans le premier degré, en favorisant, les changements de département, permettre des disponibilités favorisant les projets personnels, accorder des temps partiels, favoriser les détachements...)

Pour témoigner aux familles (qui veulent plus de moyens) et aux élus (députés, sénateurs, qui veulent que ça coûte moins) de l'utilisation des moyens, montrer qu'on travaille sur la qualité ; certaines décisions ne peuvent qu'en être mieux acceptées.

Au delà de la démographie, l'UNSA-Éducation tient à rappeler sa franche opposition à ce projet qui remet en cause le projet républicain et qui n'a aucun cadre légal. Nous demandons solennellement à Mme Belloubet d'abandonner le projet « choc des savoirs » et tout projet de mise en place de groupes ou de classes de niveaux, et autres projets gadgets comme le port de l'uniforme.

L'UNSA Éducation porte le projet d'une société éducative capable de réduire les inégalités et fait de l'émancipation de chacune et chacun le cœur de la mission éducative. La République doit aussi être sociale pour être démocratique : le maintien de la cohésion sociale garantit le vivre ensemble. L'UNSA Éducation dénonce donc l'ensemble des mesures du bien mal nommé "choc des savoirs" et demande l'abandon de ce projet ainsi que l'ouverture de discussions pour déployer des mesures fortes portant davantage de mixité sociale et scolaire et des moyens pour gérer l'hétérogénéité au profit de toutes et tous.

Nous vous remercions de votre attention.